



Département
des Landes

Arrêté publié le 17 octobre 2025 sur le site Internet de la collectivité

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID : 040-224000018-20251013-2025DCPA0386A-AR



Les Landes, le Département

Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

DCPu 15-2025

ARRETE

PORANT DECISION DE DECLARER SANS SUITE POUR INFRUCTUOSITE LA CONSULTATION RELATIVE A LA FOURNITURE DE DOCUMENTS PHYSIQUES TOUT SUPPORT ET DE RESSOURCES NUMERIQUES EN LIGNE POUR LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DES LANDES POUR LES LOTS N°11 ET 16

2025DCPA0386

Le Président du Conseil départemental des Landes

- Vu le Code de la commande publique, et en particulier ses articles R2124-1 et R2185-1,
- Vu le dossier soumis à la consultation des entreprises le 20 Juin 2025 pour la fourniture de documents physiques tout support et de ressources numériques en ligne pour la Médiathèque départementale des Landes,
- Considérant qu'il n'y a pas eu d'offre pour le lot n°11 (CD musique et vinyles).
- Considérant qu'il n'y a pas eu d'offre pour le lot n°16 (Musique : concerts vidéo et audio),
- Sur proposition de Madame la Directrice de la Commande Publique, et de Madame la Directrice de la Culture et du Patrimoine,

DECIDE

Article 1 : de ne pas donner suite pour infructuosité à la procédure de consultation relative à la fourniture de documents physiques tout support et de ressources numériques en ligne pour la Médiathèque départementale des Landes – Lots n°11 (CD musique et vinyles), et lot n°16 (Musique : concerts vidéo et audio), qui prévoyait une date de remise d'offre le 22 Juillet 2025 à 10h00.

Article 2 : Les lot n°11 et 16 ne seront pas relancés.

Article 3 : le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité. Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Mont-de-Marsan, le **13 OCT. 2025**

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental

Hôtel du Département
23 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 41
Mél. : marchespublics@landes.fr

landes.fr